

Future musicienne en groupe

Par **Jessica3278**, le 16/11/2020 à 15:18

Bonjour, je voudrais porter plainte contre un groupe de musique, pour m'avoir fait un procès d'intention à mon travail, quand j'étais encore étudiante et pas majeure. Leur activité a dû commencer au moins en 1999-2000 et ils sont toujours en activité. Comment procéder?

Par **ESP**, le 16/11/2020 à 16:42

Bonjour

Votre sujet doit être développé SVP

[quote]
pour m'avoir fait un procès d'intention à mon travail,

[/quote]
N'est pas un motif de plainte

Par **amajuris**, le 16/11/2020 à 17:02

bonjour,

il ne faut pas oublier qu'il existe un principe selon lequel l'écoulement d'un délai (contravention 1 an, délit 6 ans, crime 20 ans en général) entraîne l'extinction de l'action publique et rend de ce fait toute poursuite impossible.

salutations

Par **morobar**, le 17/11/2020 à 10:33

Bonjour,

[quote]

un procès d'intention à mon travail,[/quote]

Et

[quote]

quand j'étais encore étudiante et pas majeur[/quote]

De toutes façons on ne comprend rien à l'exposé, quelles sont les doléances, en quoi consiste un procès d'intention???

Et le titre "future musicienne en groupe " ? quel est le rapport avec tout cela ??

Par **Jessica3278**, le **17/11/2020 à 13:43**

Et "MO-robar" /Doléances comme titre, ça veut dire quoi???

Par **amajuris**, le **17/11/2020 à 15:02**

selon le dictionnaire, des doléance sont des plaintes , des réclamations.